



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Latitude Croissance

Fonds Commun de Placement
50 boulevard Haussmann
75009 Paris

Exercice clos le 30 juin 2023

Grant Thornton Audit Membre de Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 140 361 €
inscrite au tableau de l'Ordre
de la région Paris Ile-de-France et
membre de la Compagnie régionale
de Versailles et du Centre
342 061 942 RCS Nanterre
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Fonds Commun de Placement LATITUDE CROISSANCE

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du fonds commun de placement LATITUDE CROISSANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LATITUDE CROISSANCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

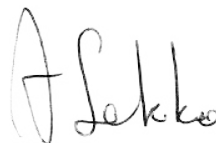
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 2 février 2024

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton Audit
Membre de Grant Thornton



Azarias Sekko
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	36 886 427,88	59 338 171,96
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	36 508 371,62	58 040 026,54
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	36 508 371,62	58 040 026,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	378 056,26	1 298 145,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	378 056,26	1 298 145,42
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 343 747,81	3 315 618,72
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 343 747,81	3 315 618,72
COMPTES FINANCIERS	3 213 002,63	4 866 784,54
Liquidités	3 213 002,63	4 866 784,54
TOTAL DE L'ACTIF	41 443 178,32	67 520 575,22

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 404 083,28	62 440 267,53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 099 358,05	1 972 707,64
Résultat de l'exercice (a,b)	-601 482,09	-1 269 361,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 703 243,14	63 143 613,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	378 056,26	1 298 144,74
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	378 056,26	1 298 144,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	378 056,26	1 298 144,74
Autres opérations		
DETTES	80 866,29	756 701,86
Opérations de change à terme de devises		
Autres	80 866,29	756 701,86
COMPTES FINANCIERS	281 012,63	2 322 115,00
Concours bancaires courants	281 012,63	2 322 115,00
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	41 443 178,32	67 520 575,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
RYXXU2F00002 EURJPY-CME 0922		3 746 045,97
FSEGU2F00001 ESGX STOXX 0922		9 186 200,00
FSTRU2F00001 DJ STOXX600 0922		1 771 560,00
NIYXU2F00001 NK225-CME 0922		3 988 366,37
RTAXU2F00002 MINI RUSSEL 0922		9 286 150,32
FGBSU2F00002 SCHATZ-EUX 0922		10 477 920,00
USN2U2F00002 TNote 2Y-CB 0922		25 841 296,86
EC EURUSD 0923	20 314 915,74	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
TU CBOT UST 2 0923	10 243 548,50	
US 10YR NOTE 0923	2 673 480,72	
RPXXU2F00002 EURO FX. GB 0922		4 766 110,49
CNXXN2F00001 SGX FTSE CH 0722		3 634 154,90
NQXXU2F00002 E-MINI NASD 0922		9 457 621,14
FGBXU2F00001 BUXL-EUX 0922		5 233 920,00
RXXXU2F00002 LONG GILT 0922		4 236 534,91
TNXXU2F00001 ULTRA 10Y U 0922		7 775 658,15
UBEXU2F00001 ULTRA US TR 0922		27 971 492,27
SP 500 MINI 0923	6 371 851,53	
E-MIN RUS 200 0923	1 743 634,37	
OSE TOPIX FUT 0923	1 742 131,98	
CME JPY/USD 0923	802 859,96	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 229,61	0,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	296 086,46	125 035,71
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		-17,75
TOTAL (1)	299 316,07	125 018,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	43 588,44	-27 614,79
Autres charges financières		
TOTAL (2)	43 588,44	-27 614,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	255 727,63	97 403,25
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 073 656,77	-1 086 947,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	-817 929,14	-989 544,49
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	216 447,05	-279 817,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-601 482,09	-1 269 361,55

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011511773 - Part LATITUDE CROISSANCE A : Taux de frais maximum de 2,00% TTC.

FR0011511799 - Part LATITUDE CROISSANCE I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance sur la part « A » :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 7% l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Modalités de calcul de la commission de surperformance sur la part « I » :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 8,10% l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La commission de surperformance est compatible avec l'objectif du fonds et le profil de risque du fonds qui a été présenté aux investisseurs

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LATITUDE CROISSANCE A	Capitalisation	Capitalisation
Part LATITUDE CROISSANCE I	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	63 143 613,62	41 474 744,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 452 060,17	34 943 102,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-27 226 533,11	-6 242 167,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 823 128,15	10 699 295,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 718 430,60	-3 213 476,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 758 193,87	6 893 739,22
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 568 981,50	-13 530 810,13
Frais de transactions	-238 067,21	-185 126,75
Différences de change	-715 641,06	120 825,60
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	556 568,45	-5 678 607,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	678 820,79	122 252,34
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-122 252,34	-5 800 859,57
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 255 261,50	-1 148 361,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	265 539,94	-989 721,56
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	989 721,56	-158 639,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-817 929,14	-989 544,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 703 243,14	63 143 613,62

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	20 314 915,74	49,91
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	20 314 915,74	49,91
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	9 857 617,88	24,22
Change	802 859,96	1,97
Taux	12 917 029,22	31,74
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	23 577 507,06	57,93

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 213 002,63	7,89
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							281 012,63	0,69
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	12 917 029,22	31,73						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 213 002,63	7,89								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	281 012,63	0,69								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					10 243 548,50	25,17			2 673 480,72	6,57

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	23 549 519,39	57,86						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 249 056,60	3,07	89 086,29	0,22				
Comptes financiers	2 073 902,69	5,10	939 891,24	2,31	122 672,99	0,30	76 535,71	0,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	20 314 915,74	49,91						
Autres opérations	21 835 375,08	53,65	1 742 131,98	4,28				

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	766,19
	Dépôts de garantie en espèces	1 338 142,89
	Autres créances	4 838,73
TOTAL DES CRÉANCES		1 343 747,81
DETTES		
	Rachats à payer	13 407,55
	Frais de gestion fixe	67 458,74
TOTAL DES DETTES		80 866,29
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 262 881,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Parts souscrites durant l'exercice	61 503,481	10 497 153,24
Parts rachetées durant l'exercice	-168 197,326	-26 634 818,45
Solde net des souscriptions/rachats	-106 693,845	-16 137 665,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	244 722,233	
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Parts souscrites durant l'exercice	68,30	954 906,93
Parts rachetées durant l'exercice	-41,70	-591 714,66
Solde net des souscriptions/rachats	26,60	363 192,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	73,30	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LATITUDE CROISSANCE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LATITUDE CROISSANCE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part LATITUDE CROISSANCE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 063 969,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LATITUDE CROISSANCE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 855,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-601 482,09	-1 269 361,55
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-601 482,09	-1 269 361,55

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-597 707,80	-1 263 640,80
Total	-597 707,80	-1 263 640,80

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 774,29	-5 720,75
Total	-3 774,29	-5 720,75

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 099 358,05	1 972 707,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 099 358,05	1 972 707,64

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 993 215,28	1 950 019,73
Total	-3 993 215,28	1 950 019,73

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-106 142,77	22 687,91
Total	-106 142,77	22 687,91

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	40 541 803,49	43 297 710,32	41 474 744,05	63 143 613,62	40 703 243,14
Part LATITUDE CROISSANCE A en EUR					
Actif net	39 318 479,66	42 399 341,98	40 352 105,63	62 406 293,42	39 635 881,90
Nombre de titres	240 014,838	254 481,178	203 856,697	351 416,078	244 722,233
Valeur liquidative unitaire	163,82	166,61	197,94	177,58	161,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,05	7,41	29,95	5,55	-16,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,56	-2,66	-3,06	-3,60	-2,44
Part LATITUDE CROISSANCE I en EUR					
Actif net	1 223 323,83	898 368,34	1 122 638,42	737 320,20	1 067 361,24
Nombre de titres	87,00	62,00	64,50	46,70	73,30
Valeur liquidative unitaire	14 061,19	14 489,81	17 405,24	15 788,44	14 561,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	516,02	638,66	2 618,99	458,82	-1 448,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-51,34	-42,80	-95,12	-122,50	-51,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ETATS-UNIS				
ISHARES USD TSRY 20PLS UCITS	USD	775 000	2 687 442,76	6,60
TOTAL ETATS-UNIS			2 687 442,76	6,60
FRANCE				
BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART I C	EUR	583	627 493,92	1,54
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	994	1 027 517,68	2,52
UNION + SI.3 DEC	EUR	3	573 936,03	1,41
TOTAL FRANCE			2 228 947,63	5,47
IRLANDE				
iShares II PLC - iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF	USD	17 331	2 793 468,93	6,86
iShares PLC - iShares Core MSCI EM IMI UCITS ETF	USD	145 000	4 030 729,07	9,91
SPDR SP 500 ETF	USD	6 906	2 804 020,70	6,89
TOTAL IRLANDE			9 628 218,70	23,66
LUXEMBOURG				
AM IS NAS 100 UEC	USD	11 108	1 743 013,89	4,28
AMUNDI CASH USD -IU- CAP	USD	5 393	5 634 247,59	13,84
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	3 600	3 856 596,45	9,48
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	13 242	5 609 688,60	13,78
CARMIGNAC PTF UNCONS EM MAR DEB W EURAcc	EUR	22 000	3 026 540,00	7,44
MUL-LYXOR MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF	EUR	67 105	2 093 676,00	5,14
TOTAL LUXEMBOURG			21 963 762,53	53,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			36 508 371,62	89,69
TOTAL Organismes de placement collectif			36 508 371,62	89,69
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CME JPY/USD 0923	USD	10	-30 156,62	-0,07
EC EURUSD 0923	USD	162	163 183,50	0,40
E-MIN RUS 200 0923	USD	20	-893,02	-0,01
OSE TOPIX FUT 0923	JPY	12	47 208,12	0,12
SP 500 MINI 0923	USD	31	136 036,82	0,34
TU CBOT UST 2 0923	USD	55	-81 466,68	-0,20
US 10YR NOTE 0923	USD	-26	31 627,82	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			265 539,94	0,66
TOTAL Engagements à terme fermes			265 539,94	0,66
TOTAL Instrument financier à terme			265 539,94	0,66
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-238 374,68	-218 331,82	-0,54
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-7 440 000	-47 208,12	-0,12
TOTAL Appel de marge			-265 539,94	-0,66
Créances			1 343 747,81	3,31
Dettes			-80 866,29	-0,20
Comptes financiers			2 931 990,00	7,20
Actif net			40 703 243,14	100,00

Part LATITUDE CROISSANCE A	EUR	244 722,233	161,96
Part LATITUDE CROISSANCE I	EUR	73,30	14 561,54

FCP de droit français

LATITUDE CROISSANCE

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2023

Société de gestion : **AMPLEGEST**
Dépositaire : **Caceis Bank**
Commissaire aux comptes : **Cabinet Grant Thornton Audit**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	25

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit : **LATITUDE CROISSANCE Part A (FR0011511773)**

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Site internet : www.amplegest.com

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

AMPEGEST est agréée par la France sous le numéro GP-07000044 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : LATITUDE CROISSANCE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2013.

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à 7% par an nets de frais de gestion fixes, sur la durée de placement recommandée. Le Fonds, multi-classes d'actifs, cherche à maximiser le rendement au travers d'une gestion active et flexible sur l'ensemble des zones géographiques, l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, crédit, monétaire, devises...) et l'ensemble des secteurs.

Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, le gérant dispose d'une totale flexibilité dans son allocation d'actifs. L'allocation entre les différentes classes d'actifs, se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles, via des titres vifs, des OPC y compris des ETF, sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque en absolu et en relatif. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification de ses investissements.

Le Fonds s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 40% à 110 % sur les marchés d'actions internationales de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 60% aux marchés des actions de pays émergents (hors OCDE)
- de 0% à 60% aux marchés des actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatif.
- de 0% à 50% en instruments de taux de pays émergents (hors OCDE)

La fourchette de sensibilité du Fonds au risque de taux est comprise entre 0 et +12

De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le Fonds peut investir au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des ETF, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Général de droit français.

Le Fonds peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ ou d'exposition aux risques actions, taux et change qui peuvent entraîner une exposition globale brute de 200% maximum de l'actif net tout en respectant la limite d'engagement à une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions et de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 11 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible - Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque **4 sur 7** qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 540 €	4 130 €
	Rendement annuel moyen	-54.62 %	-16.20 %
Scénario défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 500 €	7 280 €
	Rendement annuel moyen	-25.00 %	-6.16 %
Scénario intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 850 €	14 320 €
	Rendement annuel moyen	8.50 %	7.45 %
Scénario favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 430 €	16 450 €
	Rendement annuel moyen	34.28 %	10.46 %

*Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre novembre 2021 et décembre 2022.

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2014 et janvier 2019.

***Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2013 et janvier 2018.

Que se passe-t-il si AMPEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	627 €	2 882€
Incidence des coûts annuels (*)	6,37 %	4,30 % (chaque année)

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,75 % avant déduction des coûts et de 7,45 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 3,00 % du montant investi / 300 EUR Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée sont de 3% maximum.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,09% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière (exercice 2022).	309 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 7.00 % l'an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière (en 2022 : 0,01%).	1 EUR

La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site : www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST - 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.

- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/latitude-croissance/shares/fr0011511773-a>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit : **LATITUDE CROISSANCE Part I (FR0011511799)**

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Site internet : www.ampeggest.com

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

AMPEGEST est agréée par la France sous le numéro GP-07000044 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : LATITUDE CROISSANCE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2013.

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à 8,10% par an nets de frais de gestion fixes, sur la durée de placement recommandée. Le Fonds, multi-classes d'actifs, cherche à maximiser le rendement au travers d'une gestion active et flexible sur l'ensemble des zones géographiques, l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, crédit, monétaire, devises...) et l'ensemble des secteurs.

Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, le gérant dispose d'une totale flexibilité dans son allocation d'actifs. L'allocation entre les différentes classes d'actifs, se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles, via des titres vifs, des OPC y compris des ETF, sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque en absolu et en relatif. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification de ses investissements.

Le Fonds s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

De 40% à 110 % sur les marchés d'actions internationales de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 60% aux marchés des actions de pays émergents (hors OCDE)
- de 0% à 60% aux marchés des actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés, via des titres vifs, des OPC, y compris des ETF, dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatif.
- de 0% à 50% en instruments de taux de pays émergents (hors OCDE)

La fourchette de sensibilité du Fonds au risque de taux est comprise entre 0 et +12

De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le Fonds peut investir au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des ETF, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Général de droit français.

Le Fonds peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ ou d'exposition aux risques actions, taux et change qui peuvent entraîner une exposition globale brute de 200% maximum de l'actif net tout en respectant la limite d'engagement à une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions et de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@ampeggest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 11 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

← Risque le plus faible – Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque **4 sur 7** qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 540€	4 180 €
	Rendement annuel moyen	-54.58 %	-16.02 %
Scénario défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 580€	7 350 €
	Rendement annuel moyen	-24.15 %	-5.97 %
Scénario intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 890€	15 190 €
	Rendement annuel moyen	8.93 %	8.72 %
Scénario favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 510€	17 230 €
	Rendement annuel moyen	35.09 %	11.49 %

*Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre novembre 2021 et décembre 2022.

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2014 et janvier 2019.

***Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2013 et janvier 2018.

Que se passe-t-il si AMPEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	226 €	1 796 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,26 %	2,46 % (chaque année)

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,18 % avant déduction des coûts et de 8,72 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 0,00 % du montant investi / 0 EUR.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière (exercice 2022).	199 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	10% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 8,10% l'an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière (en 2022 : 0,00%).	0 EUR

La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site : www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST - 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.

- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/latitude-croissance/shares/fr0011511799-i>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1) Réglementation Priips

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le DICI de Latitude Croissance a été remplacé par le DIC, nouveau document en vigueur respectant la réglementation Priips.

2) Changement de dépositaire et valorisateur

Le 12 mai 2022, le fonds Latitude Croissance change de dépositaire et valorisateur :

Avant le 12 mai 2022	A partir du 12 mai 2022
Dépositaire : CIC	Dépositaire : Caceis Bank
Valorisateur : Crédit Mutuel Asset Management	Valorisateur : Caceis Fund Administration

3) Changement de dénomination du fonds

Avant le 30 juin 2023	A partir du 30 juin 2023
Invest Latitude Croissance	Latitude Croissance

4) Modification de l'exposition des instruments de taux souverains

Avant le 30 juin 2023	A partir du 30 juin 2023
0-60%	0-100%

5) Ajout éligibilité titres vifs

A partir du 30 juin 2023, le fonds Latitude Croissance peut investir dans des titres vifs en directs en plus des OPC et des ETF pour réaliser sa stratégie d'investissement.

Changements de l'exercice à venir

Rien à signaler.

3. RAPPORT DE GESTION

Préambule :

Latitude Croissance est un fonds diversifié international au profil dynamique qui a pour objectif de réaliser une performance de +7% par an sur un horizon de placement de 5 ans pour la part A et de +8.1% par an pour la part I.

Latitude Croissance est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

I. Performance financière de l'OPCVM

A. Revue des marchés

En 2022, les marchés actions accusent une baisse marquée. Le MSCI World All Countries NR, S&P500 Total NR et Nasdaq 100 NR chutent respectivement, en euros, de 13,01%, 13,17% et 26,33%.

Une baisse qui reflète un changement brutal de paradigme structurel : après des décennies sans hausse des prix, l'inflation a brutalement réapparu, à la fois pour les biens, les services et les salaires. Les banques centrales, la *Federal Reserve* en premier, ont abandonné leurs politiques monétaires accommodantes pour procéder à plusieurs hausses de leurs taux directeurs. Les marchés obligataires, pour leur part, ont connu un mouvement historique avec le taux de rendement du T bond américain à 10 ans est passé de 1,51% à 3,87% et celui du Bund allemand à 10 ans de -0,18% à 2,57%.

Aux États-Unis, la banque centrale a relevé ses taux de 4.75% sur l'année écoulée. L'évolution des taux a eu comme première conséquence une forte hausse du dollar qui a monté, en agrégé, de 8,65% contre les principales devises. Si l'activité économique est demeurée soutenue, les sociétés américaines ont néanmoins subi une perte de compétitivité. A cela sont venus s'ajouter, la hausse des coûts de financements, le renchérissement du prix des matières premières, la persistance de nombreuses ruptures dans la *supply chain* et les hausses de salaires qui ont érodé les marges des entreprises. Les estimations de résultats des entreprises ont été régulièrement revues en baisse : en 2022, la croissance attendue des ventes et des bénéfices par actions du S&P 500 est de 10,2% et 4,7%. Pour 2023, le consensus prévoit une progression des ventes de 3,2% et de 4,8% des bénéfices par actions*.

En Europe, la guerre en Ukraine est venue perturber la normalisation de l'économie. Afin de contrer l'inflation croissante, la Banque Centrale a initié un mouvement de hausse de taux, les portant à 2.5%.

En Chine, l'année aura été marquée par la persistance de la stratégie zéro Covid, pénalisant la reprise économique et la demande intérieure. A noter, néanmoins les premiers signes d'ouverture en fin d'année qui laissent présager d'une normalisation sur 2023.

2022 aura été une année éprouvante pour les investisseurs sur toutes les classes d'actifs. Ceux qui avaient placé leur confiance dans des portefeuilles diversifiés ont connu la deuxième pire année depuis 1932. Et pour la première fois depuis plus de 50 ans, les actions et les obligations ont baissé de manière importante en même temps.

Le premier trimestre 2023, s'avère en revanche plus porteur avec un rebond sur les indices actions et une stabilisation sur les obligations. La diversification semble restaurée au sein des portefeuilles grâce à des niveaux de rendement beaucoup plus attractifs sur les marchés obligataires et des valorisations plus contenues sur les indices actions, en particulier en Europe et sur les marchés émergents.

Au cours du printemps 2023, les réalités macro-économiques ont divergé des deux côtés de l'Atlantique. D'une part, l'activité aux États-Unis est restée robuste, grâce à la vigueur continue des ventes au détail et le dynamisme du marché de l'emploi. D'autre part, nous avons assisté à un ralentissement en Europe avec la publication de chiffres d'inflation en baisse mais toujours élevés, à 6,1% en base annuelle en mai au sein de la zone Euro, et également la révision à la baisse de la croissance allemande sur le premier trimestre de l'année. En enregistrant un second trimestre consécutif de contraction de son activité, le pays entre ainsi officiellement en récession technique.

En Asie, les données en Chine ont été globalement plus faibles qu'attendues mais reflètent toujours un rebond de l'activité avec des ventes au détail en augmentation de près de 20 % en glissement annuel tandis que les prix des logements neufs ont également augmenté et ce, pour le troisième mois consécutif. L'économie japonaise a par ailleurs démontré une bonne dynamique sur le début d'année avec une augmentation de 1,6% de la production au cours du premier trimestre, un niveau record atteint par l'indice PMI des services sur le mois, mais aussi une inflation de base qui accélère encore pour atteindre 4,1 % en base annuelle à fin avril. Il s'agit là du plus haut niveau depuis 1981.

Cette dynamique japonaise s'est d'ailleurs traduite par une belle accélération boursière avec un indice Topix alors que, en comparaison, les marchés européens ont marqué le pas durant la fin du second trimestre. Le Nasdaq a lui continué sa marche en avant une nouvelle fois tiré par les valeurs technologiques et la vague d'engouement pour l'intelligence artificielle.

Du côté des obligations, la volatilité est restée très élevée et les performances ont été globalement négatives sur le mois. C'est le cas en particulier sur les taux américains qui ont subi directement un nouvel épisode, le 79ème depuis les années 1960, de négociation entre Démocrates et Républicains pour un relèvement du plafond de la dette de Etats-Unis au-delà des 31 400 Mds de dollars.

En juin 2023, la dynamique de l'économie mondiale a marqué le pas. L'indicateur PMI, témoignant de la dynamique du secteur manufacturier mondial, a baissé au niveau de 48,8 points. Ce niveau, inférieur à 50 et désormais revenu sur les points bas de fin 2022, témoigne clairement d'une contraction de l'activité industrielle autour du globe. La situation est encore plus marquée en zone Euro avec, en sus, un indice PMI composite qui combine l'analyse de l'industrie et des services ressorti juste sous la barre des 50, à 49. A contrario, l'économie américaine s'est montrée plus robuste qu'attendue dans les secteurs des services. Sur le front de l'inflation, la décrue se confirme sur les principaux indices de prix publiés durant le mois des deux côtés de l'Atlantique. Toutefois, la dynamique de baisse est beaucoup moins visible si l'on s'attache à observer l'inflation dite « cœur », c'est-à-dire hors énergie et alimentation qui sont des composantes particulièrement volatiles. Cette mesure indique que les prix restent en hausse régulière de 0.4% par mois aux États-Unis et de 0.3% en zone Euro, soit le même rythme qu'au cours des mois précédents... Le reflux est donc plus poussif que ce que ne le voudraient les banquiers centraux. Ces derniers en arrivent même à craindre une réaccélération des prix une fois que les effets bénéfiques de la forte baisse des prix de l'énergie face aux niveaux de l'été 2022 n'influeront plus à la baisse sur les chiffres annuels, comme c'était le cas au cours des trois derniers mois.

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

Date comptable	Code ISIN	Actif	Position	Valeur unitaire	Valeur totale
09/11/2022	IE00B97RRK58	El Nipp JPY-B-Acc (3234)	-450	55 279,00 \$	-24 869 762,00 \$
04/11/2022	IE00B1XG4657	State Street Liq. LVNAV - USD - I - Ac	-924000	11,44 \$	-10 567 102,00 \$
07/11/2022	LU0292585030	AXA FIIS US Sh FC (3231)	65330	159,52 \$	10 421 456,30 \$
04/11/2022	IE00B5BMR087	iShares Core S&P 500 - USD - (XLON)	20767	387,30 €	8 052 752,85 €
04/11/2022	IE00B6YX5C33	SPDR S&P 500 USD (XLON) (719)	21460	374,50 €	8 036 812,08 €
10/02/2023	LU0194345913	AXA US SHORT DURATION HIGH YIE	44800	170,06 \$	7 618 703,00 \$
08/11/2022	LU1844121522	Quadrige Inves. Igneo - AC - (3231)	-68215	99,44 \$	-6 783 257,98 \$
16/02/2023	IE00B1FZS798	iShares Treasury Bond 7-10yr Ucits	-34841	176,38 €	-6 143 074,96 €
04/11/2022	IE00B1FZS798	iShares Treasury Bond 7-10yr Ucits	34841	172,95 \$	6 025 793,03 \$
10/02/2023	LU0292585030	AXA FIIS US Sh FC (3231)	-35108	164,42 \$	-5 772 441,22 \$
16/02/2023	IE00B1FZS798	iShares Treasury Bond 7-10yr - EUR	34841	165,19 \$	5 757 495,63 \$
16/02/2023	IE00B1FZS798	iShares Treasury Bond 7-10yr - EUR	-34841	165,02 \$	-5 747 353,11 \$
05/12/2022	LU0568621022	Amundi Cash USD - IU - C - (3231)	5171	1 107,60 \$	5 727 441,22 \$
04/11/2022	IE00BQ70R696	Nasdaq Biotech UCITS ETF (XLON) (3	-137410	41,44 €	-5 694 228,32 €
12/04/2023	IE00B53SZB19	iShares NASDAQ 100 UCITS ETF (36)	-7460	737,55 \$	-5 500 166,18 \$
07/12/2022	IE00BQQP9F84	VanEck Gold Miners - A - (XLON) (36	165987	31,93 \$	5 306 366,94 \$
15/09/2022	IE00B8DDPY03	Polen Capital Focus U.S. Growth (32	-155000	33,92 €	-5 257 558,38 €
07/07/2022	IE00B1XG4657	State Street Liq. LVNAV - USD - I - Ac	458100	11,34 €	5 196 772,97 €
04/11/2022	LU0979706610	Smead US Value - C - (3231)	-8065	624,42 €	-5 035 908,10 €
07/02/2023	LU0568621022	Amundi Cash USD - IU - C - (3231)	4480	1 118,05 €	5 008 880,15 €

- Investissements en OPC gérés par Amplegest : néant
- Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Octo Rendement 2025 - IC -	FR0013496213	Fonds	994	1 027 517.68 €	2.52%
				1 027 517.68 €	2.52%

C. Variation de l'actif

Au cours de l'exercice, le nombre de parts du fonds est passé :

- pour la part A de 351 416.078 à 244 722.233 parts, pour un montant de souscriptions de 10 497 153.24 EUR et de rachats pour 26 634 818.44 EUR.
- pour la part I de 46.7 à 73.3 parts, pour un montant de souscriptions de 954 906.93 EUR et de rachats pour 591 714.66 EUR.

Les VL sont passées sur la période :

- de 177.58 EUR à 161.96 EUR soit une baisse de 8.80% pour la part A
- de 15 788.44 EUR à 14 561.54 EUR soit une baisse de 7.77% pour la part I

D. Perspectives de l'exercice à venir

Les critères de robustesse économique que nous avons identifiés dans notre scénario d'investissement restent valides pour les prochaines semaines aux Etats-Unis. Nous considérons que la croissance US va donc rester robuste au cours du troisième trimestre et justifier de nouvelles hausses de taux de la part de la banque centrale. En zone Euro, un scénario de stagflation devrait en revanche réapparaître dans les prochaines semaines dans le discours des économistes. Nous considérons en effet que les conditions de financement vont continuer à se dégrader tandis que la BCE devrait progressivement remonter son taux de dépôt à 4% afin de freiner une l'inflation qui restera à des niveaux non cohérents avec la cible des 2%. Dans notre scénario, la diffusion progressive de l'inflation salariale dans les chiffres globaux devrait contrecarrer un ralentissement rapide des prix sur les prochains mois.

Dans ce contexte, nous favorisons toujours le marché américain et les émergents, en particulier les émergents d'Amérique du Sud qui devraient bénéficier plus directement de la bonne santé économique des Etats-Unis sans subir les tensions géopolitiques qui perdurent avec la Chine alors que la dynamique de réouverture peine à convaincre. Nous recherchons en revanche à protéger les portefeuilles face au ralentissement du cycle en zone euro.

Plus globalement, nous considérons que nous entrons dans la dernière phase du combat des banquiers centraux contre l'inflation. Le ralentissement économique devrait donc se matérialiser de façon beaucoup plus concrète au cours du second semestre. Nos allocations vont donc évoluer vers plus de portage, la recherche accrue de diversifications et des axes de protection pour l'allocation des fonds de la gamme Latitude. A court terme, l'évolution de la liquidité durant l'été restera un élément crucial pour les marchés alors que FED et BCE ont réaffirmés leur volonté de réduction de leur bilan.

Nous débutons l'été avec une exposition actions calibrée à 39%. Ce niveau témoigne de la prudence dont nous faisons preuve pour les prochaines semaines dans un contexte de baisse de la liquidité sur les marchés.

La sensibilité aux taux d'intérêt a été légèrement réduite dans les trois fonds de la gamme tandis que nous avons accru notre exposition aux taux courts dans un scénario de pentification à venir de la courbe aux Etats-Unis (achat des taux courts et vente des taux longs). Cette position pourra protéger les portefeuilles en cas de chocs de confiance, comme ce fut le cas en mars avec la crise bancaire.

Nous maintenons également un portage élevé via la dette d'entreprises européennes et affichons ainsi au 30 juin un rendement actuariel (ou rendement embarqué à 12 mois en l'absence de mouvement de taux et de spreads de crédit) supérieur à 4,0% dans le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AM IS NAS 100 UEC	6 367 543,05	5 162 979,14
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	2 139 412,80	6 232 481,86
AMUNDI CASH USD -IU- CAP	2 944 022,56	4 533 054,86
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	5 511 389,19	
iShares PLC - iShares Core MSCI EM IMI UCITS ETF	4 006 387,44	
UNION + SI.3 DEC		3 812 607,45
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF USD (Ac		3 118 840,64
AMUNDI MSCI EuropMinVolaFactUCITETFEUR C		2 313 195,56
MUL-LYXOR MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF	2 121 860,10	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 43 892 422,80

- o Change à terme :
- o Future : 43 892 422,80
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Au cours de l'exercice 2022, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :

Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants :

- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire financiers.

Procédure de sélection des entités qui fournissent des aides à la sélection d'investissements :

Le choix des prestataires de recherche est réalisé sur la base des critères suivants :

- Univers d'analyse,
- Qualité du service de recherche : accès aux modèles, génération d'idées et site internet,
- Mise en relation avec les émetteurs.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2022 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 850 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de 4 analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 65% du total des frais d'intermédiation.
- Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 35% des frais d'intermédiation.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 319-18 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : www.amplegest.com

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL (ARTICLE 6 SFDR)

Bien que cet OPCVM ne promeut pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

A. Engagement actionnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1er janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leur ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises de notre univers investissable et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus.

B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel aux services de Proxinvest depuis 2019. Proxinvest est une société française de conseil aux investisseurs, spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1^{er} décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial. En 2022, Proxinvest a passé au crible les résolutions de 724 sociétés cotées françaises (soit 14 885 résolutions analysées – source Proxinvest).

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

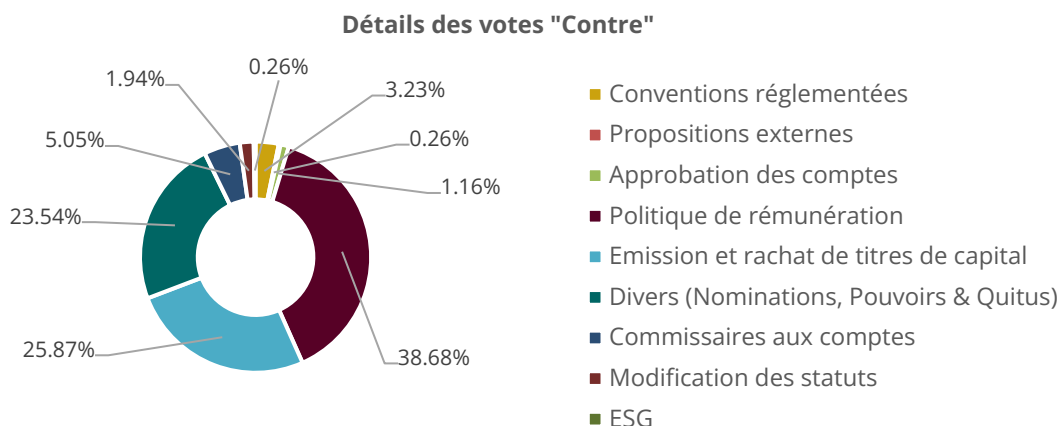
2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2022

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com

- Amplegest a participé à 149 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2022 à 12-2022, soit un taux de participation de 81% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés.
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%).
- Pour 11 résolutions (0.4% des résolutions votées), nous avons été conduits à voter différemment de notre politique de vote prédéfinie pour des raisons très spécifiques.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 2 740
 - Dans **71,8%** des cas nous avons voté **pour**
 - Dans **28.2%** des cas, nous avons voté **contre**



La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com

INFORMATION SUR LES CRITERES ESG

Latitude Croissance ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ». En revanche, Latitude Croissance applique la politique d'exclusion définie par Amplegest. Cette politique, qui concerne l'ensemble des OPC est définies par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec l'équipe de contrôle des risques. Elle a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac, des matières premières agricoles et du charbon thermique. Nous excluons également les valeurs qui ne respectent pas le pacte mondial des Nations Unies ainsi que celles qui ont des controverses graves et répétées.

La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : www.amplegest.com

INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du ratio du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION DE LA SOCIETE DE GESTION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Directoire lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
- la rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année, un potentiel de 30% la deuxième année et un potentiel de 30% la troisième et dernière année.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération (art 384-85-2 du règlement général AMF)

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Directoire et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2022 :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (56 collaborateurs en moyenne)	4.806.918	1.700.483	6.507.401
Membres du Comité de Direction	732.216	315.000	1.042.216
Gérants	1.898.617	863.844	2.762.461

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
50 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email :

www.amplegest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Fonds Commun de Placement LATITUDE CROISSANCE

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du fonds commun de placement LATITUDE CROISSANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LATITUDE CROISSANCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

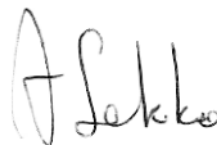
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 2 février 2024

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton Audit
Membre de Grant Thornton



Azarias Sekko
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	36 886 427,88	59 338 171,96
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	36 508 371,62	58 040 026,54
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	36 508 371,62	58 040 026,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	378 056,26	1 298 145,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	378 056,26	1 298 145,42
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 343 747,81	3 315 618,72
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 343 747,81	3 315 618,72
COMPTES FINANCIERS	3 213 002,63	4 866 784,54
Liquidités	3 213 002,63	4 866 784,54
TOTAL DE L'ACTIF	41 443 178,32	67 520 575,22

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 404 083,28	62 440 267,53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 099 358,05	1 972 707,64
Résultat de l'exercice (a,b)	-601 482,09	-1 269 361,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 703 243,14	63 143 613,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	378 056,26	1 298 144,74
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	378 056,26	1 298 144,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	378 056,26	1 298 144,74
Autres opérations		
DETTES	80 866,29	756 701,86
Opérations de change à terme de devises		
Autres	80 866,29	756 701,86
COMPTES FINANCIERS	281 012,63	2 322 115,00
Concours bancaires courants	281 012,63	2 322 115,00
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	41 443 178,32	67 520 575,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
RYXXU2F00002 EURJPY-CME 0922		3 746 045,97
FSEGU2F00001 ESGX STOXX 0922		9 186 200,00
FSTRU2F00001 DJ STOXX600 0922		1 771 560,00
NIYXU2F00001 NK225-CME 0922		3 988 366,37
RTAXU2F00002 MINI RUSSEL 0922		9 286 150,32
FGBSU2F00002 SCHATZ-EUX 0922		10 477 920,00
USN2U2F00002 TNote 2Y-CB 0922		25 841 296,86
EC EURUSD 0923	20 314 915,74	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
TU CBOT UST 2 0923	10 243 548,50	
US 10YR NOTE 0923	2 673 480,72	
RPXXU2F00002 EURO FX. GB 0922		4 766 110,49
CNXXN2F00001 SGX FTSE CH 0722		3 634 154,90
NQXXU2F00002 E-MINI NASD 0922		9 457 621,14
FGBXU2F00001 BUXL-EUX 0922		5 233 920,00
RXXXU2F00002 LONG GILT 0922		4 236 534,91
TNXXU2F00001 ULTRA 10Y U 0922		7 775 658,15
UBEXU2F00001 ULTRA US TR 0922		27 971 492,27
SP 500 MINI 0923	6 371 851,53	
E-MIN RUS 200 0923	1 743 634,37	
OSE TOPIX FUT 0923	1 742 131,98	
CME JPY/USD 0923	802 859,96	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 229,61	0,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	296 086,46	125 035,71
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		-17,75
TOTAL (1)	299 316,07	125 018,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	43 588,44	-27 614,79
Autres charges financières		
TOTAL (2)	43 588,44	-27 614,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	255 727,63	97 403,25
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 073 656,77	-1 086 947,74
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	-817 929,14	-989 544,49
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	216 447,05	-279 817,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-601 482,09	-1 269 361,55

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011511773 - Part LATITUDE CROISSANCE A : Taux de frais maximum de 2,00% TTC.

FR0011511799 - Part LATITUDE CROISSANCE I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance sur la part « A » :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 7% l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Modalités de calcul de la commission de surperformance sur la part « I » :

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 8,10% l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter du premier/de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La commission de surperformance est compatible avec l'objectif du fonds et le profil de risque du fonds qui a été présenté aux investisseurs

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LATITUDE CROISSANCE A	Capitalisation	Capitalisation
Part LATITUDE CROISSANCE I	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	63 143 613,62	41 474 744,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 452 060,17	34 943 102,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-27 226 533,11	-6 242 167,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 823 128,15	10 699 295,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 718 430,60	-3 213 476,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 758 193,87	6 893 739,22
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 568 981,50	-13 530 810,13
Frais de transactions	-238 067,21	-185 126,75
Différences de change	-715 641,06	120 825,60
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	556 568,45	-5 678 607,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	678 820,79	122 252,34
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-122 252,34	-5 800 859,57
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 255 261,50	-1 148 361,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	265 539,94	-989 721,56
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	989 721,56	-158 639,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-817 929,14	-989 544,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 703 243,14	63 143 613,62

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	20 314 915,74	49,91
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	20 314 915,74	49,91
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	9 857 617,88	24,22
Change	802 859,96	1,97
Taux	12 917 029,22	31,74
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	23 577 507,06	57,93

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 213 002,63	7,89
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							281 012,63	0,69
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	12 917 029,22	31,73						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 213 002,63	7,89								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	281 012,63	0,69								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					10 243 548,50	25,17			2 673 480,72	6,57

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	23 549 519,39	57,86						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 249 056,60	3,07	89 086,29	0,22				
Comptes financiers	2 073 902,69	5,10	939 891,24	2,31	122 672,99	0,30	76 535,71	0,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	20 314 915,74	49,91						
Autres opérations	21 835 375,08	53,65	1 742 131,98	4,28				

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	766,19
	Dépôts de garantie en espèces	1 338 142,89
	Autres créances	4 838,73
TOTAL DES CRÉANCES		1 343 747,81
DETTES		
	Rachats à payer	13 407,55
	Frais de gestion fixe	67 458,74
TOTAL DES DETTES		80 866,29
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 262 881,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Parts souscrites durant l'exercice	61 503,481	10 497 153,24
Parts rachetées durant l'exercice	-168 197,326	-26 634 818,45
Solde net des souscriptions/rachats	-106 693,845	-16 137 665,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	244 722,233	
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Parts souscrites durant l'exercice	68,30	954 906,93
Parts rachetées durant l'exercice	-41,70	-591 714,66
Solde net des souscriptions/rachats	26,60	363 192,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	73,30	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LATITUDE CROISSANCE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LATITUDE CROISSANCE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part LATITUDE CROISSANCE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 063 969,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LATITUDE CROISSANCE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 855,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-601 482,09	-1 269 361,55
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-601 482,09	-1 269 361,55

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-597 707,80	-1 263 640,80
Total	-597 707,80	-1 263 640,80

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 774,29	-5 720,75
Total	-3 774,29	-5 720,75

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 099 358,05	1 972 707,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 099 358,05	1 972 707,64

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 993 215,28	1 950 019,73
Total	-3 993 215,28	1 950 019,73

	30/06/2023	30/06/2022
Part LATITUDE CROISSANCE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-106 142,77	22 687,91
Total	-106 142,77	22 687,91

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	40 541 803,49	43 297 710,32	41 474 744,05	63 143 613,62	40 703 243,14
Part LATITUDE CROISSANCE A en EUR					
Actif net	39 318 479,66	42 399 341,98	40 352 105,63	62 406 293,42	39 635 881,90
Nombre de titres	240 014,838	254 481,178	203 856,697	351 416,078	244 722,233
Valeur liquidative unitaire	163,82	166,61	197,94	177,58	161,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,05	7,41	29,95	5,55	-16,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,56	-2,66	-3,06	-3,60	-2,44
Part LATITUDE CROISSANCE I en EUR					
Actif net	1 223 323,83	898 368,34	1 122 638,42	737 320,20	1 067 361,24
Nombre de titres	87,00	62,00	64,50	46,70	73,30
Valeur liquidative unitaire	14 061,19	14 489,81	17 405,24	15 788,44	14 561,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	516,02	638,66	2 618,99	458,82	-1 448,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-51,34	-42,80	-95,12	-122,50	-51,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ETATS-UNIS				
ISHARES USD TSRY 20PLS UCITS	USD	775 000	2 687 442,76	6,60
TOTAL ETATS-UNIS			2 687 442,76	6,60
FRANCE				
BFT SELECTION RENDEMENT 2024 PART I C	EUR	583	627 493,92	1,54
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	994	1 027 517,68	2,52
UNION + SI.3 DEC	EUR	3	573 936,03	1,41
TOTAL FRANCE			2 228 947,63	5,47
IRLANDE				
iShares II PLC - iShares USD Treasury Bond 7-10yr UCITS ETF	USD	17 331	2 793 468,93	6,86
iShares PLC - iShares Core MSCI EM IMI UCITS ETF	USD	145 000	4 030 729,07	9,91
SPDR SP 500 ETF	USD	6 906	2 804 020,70	6,89
TOTAL IRLANDE			9 628 218,70	23,66
LUXEMBOURG				
AM IS NAS 100 UEC	USD	11 108	1 743 013,89	4,28
AMUNDI CASH USD -IU- CAP	USD	5 393	5 634 247,59	13,84
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	3 600	3 856 596,45	9,48
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	13 242	5 609 688,60	13,78
CARMIGNAC PTF UNCONS EM MAR DEB W EURAcc	EUR	22 000	3 026 540,00	7,44
MUL-LYXOR MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF	EUR	67 105	2 093 676,00	5,14
TOTAL LUXEMBOURG			21 963 762,53	53,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			36 508 371,62	89,69
TOTAL Organismes de placement collectif			36 508 371,62	89,69
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CME JPY/USD 0923	USD	10	-30 156,62	-0,07
EC EURUSD 0923	USD	162	163 183,50	0,40
E-MIN RUS 200 0923	USD	20	-893,02	-0,01
OSE TOPIX FUT 0923	JPY	12	47 208,12	0,12
SP 500 MINI 0923	USD	31	136 036,82	0,34
TU CBOT UST 2 0923	USD	55	-81 466,68	-0,20
US 10YR NOTE 0923	USD	-26	31 627,82	0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			265 539,94	0,66
TOTAL Engagements à terme fermes			265 539,94	0,66
TOTAL Instrument financier à terme			265 539,94	0,66
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-238 374,68	-218 331,82	-0,54
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-7 440 000	-47 208,12	-0,12
TOTAL Appel de marge			-265 539,94	-0,66
Créances			1 343 747,81	3,31
Dettes			-80 866,29	-0,20
Comptes financiers			2 931 990,00	7,20
Actif net			40 703 243,14	100,00

Part LATITUDE CROISSANCE A	EUR	244 722,233	161,96
Part LATITUDE CROISSANCE I	EUR	73,30	14 561,54